

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00729

Numéro SIREN : 513 237 651

Nom ou dénomination : SODIRIB

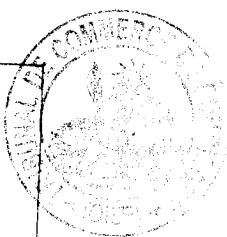
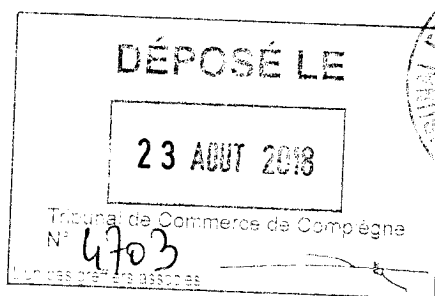
Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2018 sous le numéro de dépôt 4703

SODIRIB

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000

Siège social : ZAC de la Grérie
60170 RIBECOURT DRESLINCOURT

513 237 651 RCS DE COMPIEGNE



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : ZAC de la Grerie RN 32 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT Durée de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET : 5 1 3 2 3 7 6 5 1 0 0 0 2 3 Néant ☐

		Exercice N plus le	
		31/10/12	01/18
		Brut	Amortissements, provisions
		1	2
		Net	
		3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	21 016
	Frais de développement *	AC	
	Concessions, brevets et droits similaires	AD	35 346
	Fonds commercial (I)	AE	100 000
	Autres immobilisations incorporelles	AF	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG	
	Terrains	AH	
	Constructions	AI	92 120
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ	1 703 956
	Autres immobilisations corporelles	AK	296 518
	Immobilisations en cours	AL	2 079
	Avances et acomptes	AM	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AN	
	Autres participations	AO	
	Créances rattachées à des participations	AP	
	Autres titres immobilisés	AQ	348 791
	Prêts	AR	
	Autres immobilisations financières *	AS	266 250
	TOTAL (II)	AT	2 866 076
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BA	3 931
	En cours de production de biens	BB	
	En cours de production de services	BC	
	Produits intermédiaires et finis	BD	
	Marchandises	BE	2 254 850
	Avances et acomptes versés sur commandes	BF	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BG	119 575
	Autres créances (3)	BH	1 070 430
	Capital souscrit et appelé, non versé	BI	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	BJ	
Comptes de régularisation	Disponibilités	BK	371 666
	Charges constatées d'avance (3)**	BL	239 475
	TOTAL (III)	BM	4 059 925
	Frais d'émission d'emprunt à étales	BN	
	Primes de remboursement des obligations	BO	
	Écarts de conversion actif *	BP	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	BQ	6 926 000
		BR	1 538 267
		BS	5 387 733
		BT	

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

(3) Part à plus d'un an

Classe de réserve de prévoyance

Immobilisation

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Désignation de l'entreprise		SAS SODIRIB		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 000...)	DA	38 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	156 577		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	198 357		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	396 734	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 198 080		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	716 199		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 327 641		
	Dettes fiscales et sociales	DY	659 554		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	33 991		
	Autres dettes	EA	55 534		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	4 990 999		
	Écarts de conversion passif *	(IV)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 387 733		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 514 559		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	588 017			

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracomunitaires		
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	28 080 525	FB	FC	28 080 525
	Production vendue	biens *	FD	673 345	FE	FF	673 345
		services *	FG	454 915	FI	FI	454 915
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	29 208 784	FK	FL	29 208 784
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	82 606
	Autres produits (1) (11)					FQ	55 723
			Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	29 347 113
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	23 033 510
	Variation de stock (marchandises) *					FT	144 688
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	22 175
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	1 148
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 105 336
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	309 830
	Salaires et traitements *					FY	1 889 600
	Charges sociales (10)					FZ	436 247
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	153 801
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	43 394
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1 447
			Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	29 141 177
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)							
opérations et événements	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 237
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
		Total des produits financiers (V)			GP	8 237	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 792
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
		Total des charges financières (VI)			GU	15 792	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)							
						GW	198 382

(RÉF: VOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIRIS		Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 020	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	30 012	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	31 032	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 458	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	30 029	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	32 487	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	(1 455)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	(1 430)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	29 386 383
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	29 188 025
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	198 357
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	31 921
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	10 472
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX	2 384
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	42 055
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	(106)
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
		obligatoires		A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	- CESSIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	- SINISTRE CLIENT		30 029	30 012	
	- DEMARQUE PRESSE		253		
	- REGULARISATIONS COMPTE TIERS		2 205		
				1 020	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAOIE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS SODIRIB**

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation finale * en évaluation par valeur d'acquisition	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	21 016	D8		D9		D0	21 016	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II										
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		KM		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		KP		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2			KQ		KR		75 000		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3			KS		KT		1 386 489		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV		KW		KX		151 282	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA		500	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		81 145	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				2 079
	TOTAL III						LN		LO		LP				1 694 416
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
	Autres participations						8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS				65 291
	Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV				
	TOTAL IV						LQ		LR		LS				65 291
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG		OH		OJ				2 429 067	467 038

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation finale * en évaluation par valeur d'acquisition				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	par virement de poste à poste 1	C0	D0	21 016	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II								IO	LV
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencis et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH		NI	
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW		
Autres participations				IO		OX		OY		OZ		
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL		OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	N/A
Agencements, aménagements des terrains	N/A
Constructions	N/A
Agencement des constructions	de 10 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 02 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 05 à 05 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, au crédit du compte 649 100. Il a été déduit fiscalement pour ne pas imposer le crédit d'impôt.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement : 18 %
- et de reconstitution de leur fonds de roulement : 82 %

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Engagement de fin de carrière :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les droits des salariés ont été calculés suivant la méthode dite "rétrospective des unités de crédits projetées" en tenant compte :

- d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans
- d'un taux d'actualisation de 1,37%
- d'un taux de charges patronales pour les non cadres de 35% et pour les cadres de 40%
- d'un taux de revalorisation des salaires de 1,5%

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières au 31 janvier 2018 s'élève à 78 544,27 euros.

Informations complémentaires :

Depuis l'exercice ouvert le 1er février 2017, notre société est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale formé des sociétés SODIRIB EXPANSION et SODIRIB.



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 0 1 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise **SAS SODIRIS**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	21 016	EL		EM		EN	21 016
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	33 856	PF	952	PG		PH	34 808
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	16 339	PW	7 072	PX		PY	23 412
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 085 412	QA	121 470	QB		QC	1 206 882
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	110 171	QE	17 915	QF		QG	128 086
	Matériel de transport	QH	500	QI	1 156	QJ		QK	1 656
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 878	QM	5 236	QN		QO	79 114
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 286 300	QV	152 850	QW		QX	1 439 149
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		UN	1 341 172	UP	153 801	UQ		UR	1 494 973

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NY
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)			Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SODIRIB		Néant ☐					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		02	03	04	05				
		9U	9V	9W	9X				
		06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	40 451	6U	43 394	6V	40 551	6W	43 294
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	40 451	TY	43 394	TZ	40 551	UA	43 294
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	40 451	UB	43 394	UC	40 551	UD	43 294
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	43 394	UF	40 551				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

Désignation de l'entreprise : **SAS SODIRIB** Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	266 250	UV		UW 266 250	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	48 489		48 489		
	Autres créances clients	UK	71 085		71 085		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtée ou remis en garantie * (autrement constatée) * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	10 675		10 675	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	260 723		260 723	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	8 813		8 813	
	Groupe et associés (2)	VC	124 727		124 727		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	665 491		665 491		
	Charges constatées d'avance	VS	239 475		239 475		
	TOTALUX			VT	1 695 729	VU 1 429 479	VV 266 250
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
DE L'ACTIF CIRCULANT	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	588 017	588 017		
		à plus d'1 an à l'origine	VH	610 063	133 624	291 731	184 708
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	1 400	1 400			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 327 641	2 327 641			
	Personnel et comptes rattachés	8C	255 387	255 387			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	339 441	339 441			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	47 906	47 906		
Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 820	16 820			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	33 991	33 991				
Groupe et associés (2)	VI	714 799	714 799				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	55 534	55 534				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTALUX			VY	4 990 999	VZ 4 514 559	291 731	184 708
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	354 149	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	150 717	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SODIRIB

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000
Siège social : ZAC de la Grérie
60170 RIBECOURT DRESLINCOURT

513 237 651 RCS DE COMPIEGNE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ET EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 27 JUILLET 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Janvier 2018 s'élevant à €198.357,12, dont €123.017 au titre du CICE non distribuable, de la manière suivante, à savoir :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes la somme de €75.240,00
- le solde étant porté à la réserve facultative €123.117,12

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €19,80.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

* le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

* les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

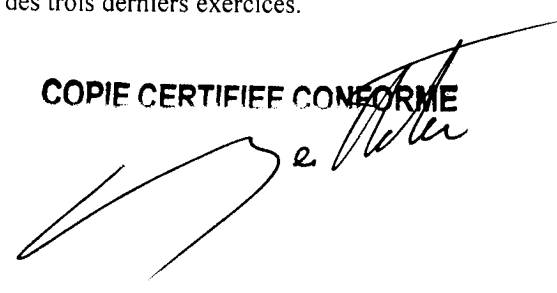
En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €3.800, soit 10 % du capital social,
- la réserve facultative est portée de €156.576,75 à €279.693,87.

L'Assemblée Générale constate, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été distribué aucun dividende aux associés au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 JANVIER 2018**

**S.A.S.
SODIRIB**

**ZAC DE LA GRERIE
60 170 RIBECOURT DRESLINCOURT**

SOMMAIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/01/2018 DE LA S.A.S. SODIRIB

OUTRE LA PAGE DE GARDE, LE PRESENT DOCUMENT COMPREND UN TOTAL DE 31 PAGES SE
DECOMPOSANT AINSI :

SOMMAIRE	PAGE 1
RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 2
COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 JANVIER 2018	PAGE 8
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 JANVIER 2018	PAGE 12
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 29

S.A.S. SODIRIB

Société par Actions Simplifiée au Capital de 38 000 Euros

**Siège social : ZAC DE LA GRERIE
60 170 RIBECOURT DRESLINCOURT
513 237 651 R.C.S COMPIEGNE**

Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 Janvier 2018

Aux Actionnaires,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour six années consécutives par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juillet 2015 et ce jusqu'à l'exercice clos le 31 janvier 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S SODIRIB, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

IM

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment en ce qui concerne l'évaluation des stocks de marchandises inscrits à l'actif du bilan.

Nous nous sommes également assurés qu'aucun élément d'importance intervenu avant ou après la clôture ne pourrait remettre en cause d'une façon significative le résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président sur la situation financière et les comptes annuels.

IM

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatifs aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

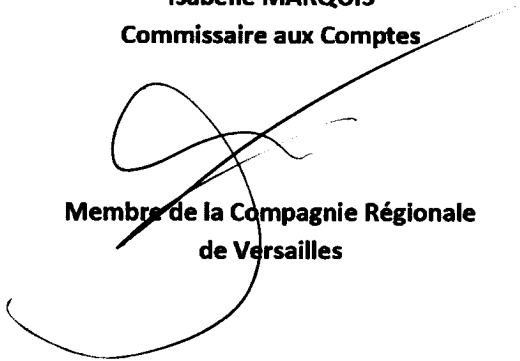
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Chatillon, le Mercredi 11 Juillet 2018

Isabelle MARQUIS
Commissaire aux Comptes



**Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles**

Annexe : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Résultat

ACTIF		Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement		21 016,00	21 016,00				
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		35 346,06	34 807,99	538,07	0,01	0,01	0,00
Fonds commercial		100 000,00		100 000,00	1,96	100 000,00	2,04
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		92 119,70	23 411,54	68 708,16	1,29	58 660,55	1,20
Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 703 955,88	1 206 882,31	497 073,57	9,23	301 077,02	6,16
Autres immobilisations corporelles		296 517,80	208 655,53	87 662,27	1,63	48 378,22	0,99
Immobilisations en cours		2 079,35		2 079,35	0,04		
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts		348 790,87		348 790,87	6,47	313 528,87	6,41
Autres immobilisations financières		266 250,00		266 250,00	4,94	266 250,00	5,44
TOTAL (I)		2 866 075,66	1 494 973,37	1 371 102,29	25,46	1 087 894,67	22,25
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		3 930,61		3 930,61	0,07	5 079,00	0,10
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		2 254 849,53		2 254 849,53	41,85	2 399 537,41	49,07
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		119 574,68	43 294,00	76 280,66	1,42	78 072,22	1,60
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						3 600,00	0,07
. Personnel						484,87	0,01
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		10 675,00		10 675,00	0,20	106 511,00	2,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		260 723,09		260 723,09	4,84	183 546,52	3,75
. Autres		799 031,45		799 031,45	14,83	665 236,36	13,80
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		371 665,68		371 665,68	6,90	111 169,47	2,27
Charges constatées d'avance		239 474,77		239 474,77	4,44	249 100,11	5,08
TOTAL (II)		4 059 924,79	43 294,00	4 016 630,79	74,55	3 802 318,96	77,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		6 926 000,45	1 538 267,37	5 387 733,08	100,00	4 890 213,63	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 38 000,00)	38 000,00	38 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,71	0,78
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 800,00	3 800,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	156 576,75	88 257,08
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	198 357,12	68 319,67
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	396 733,87	198 376,75
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	610 063,33	406 687,38
. Découverts, concours bancaires	589 016,82	534 032,94
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 400,00	1 400,00
. Associés	714 789,22	696 984,70
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 327 641,19	2 417 586,47
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	255 388,70	183 650,44
. Organismes sociaux	339 441,31	293 567,62
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	47 905,52	56 060,78
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 820,00	17 254,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 990,65	
Autres dettes	55 534,47	84 632,55
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	4 990 999,21	4 691 836,88
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	5 387 733,08	4 890 213,63

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	28 080 524,63		28 080 524,63	96,14	24 811 935,34	90,40	3 268 589			
Production vendue biens	673 344,69		673 344,69	2,31	2 175 001,80	7,99	-1 501 657		69,03	
Production vendue services	454 914,67		454 914,67	1,56	439 787,80	1,62	15 127		3,44	
Chiffres d'Affaires Nets	29 208 783,99		29 208 783,99	100,00	27 226 724,94	100,00	1 982 059			
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			82 605,86	0,28	83 897,50	0,31	-1 292		1,53	
Autres produits			55 723,48	0,19	66 772,70	0,25	11 049		16,54	
Total des produits d'exploitation (I)			29 347 113,33	100,47	27 377 395,14	100,55	1 969 718			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			23 033 509,65	76,86	21 611 823,24	79,36	1 421 686			
Variation de stock (marchandises)			144 687,88	0,50	100 719,57	0,37	43 968		43,65	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 175,27	0,08	14 070,01	0,05	8 105		57,80	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			1 148,39	0,00	998,98	0,00	150		15,03	
Autres achats et charges externes			3 105 335,72	10,63	2 717 745,23	9,98	387 590		14,28	
Impôts, taxes et versements assimilés			309 830,43	1,06	295 130,58	1,06	14 700		4,96	
Salaires et traitements			1 889 800,20	6,47	1 862 581,98	6,91	7 019		0,37	
Charges sociales			436 247,12	1,49	508 263,24	1,87	-72 016		-14,16	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			153 801,37	0,53	132 261,81	0,49	21 540		16,29	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 394,00	0,15	40 451,00	0,15	2 943		7,28	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			1 446,82	0,00	7 742,95	0,03	-6 296		-81,31	
Total des charges d'exploitation (II)			29 141 176,65	99,77	27 311 788,59	100,31	1 829 388			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			205 936,68	0,71	65 606,55	0,24	140 330		213,90	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					324,71	0,00	-324		-100,00	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			8 236,81	0,03	33,42	0,00	8 203		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			8 236,81	0,03	33,42	0,00	8 203		N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilés			15 791,66	0,05	20 922,43	0,08	-5 131		-24,51	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			15 791,66	0,05	20 922,43	0,08	-5 131		24,51	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 554,85	0,02	-20 889,01	0,07	13 335		63,84	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			198 381,83	0,68	45 042,25	0,17	153 339		340,44	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 020,44	0,00	19 161,76	0,07	-18 141		-94,67	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			30 012,00	0,10			30 012		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (VII)			31 032,44	0,11	19 161,76	0,07	11 871		61,95	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 458,07	0,01	221,80	0,00	2 237		N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			30 029,08	0,10	295,74	0,00	29 734		N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	32 487,15	0,11	517,34	0,00	31 970	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 454,71	0,00	18 644,42	0,07	-20 099	-107,79
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 430,00	0,00	-4 633,00	-0,01	3 203	69,13
Total des Produits (I+III+V+VII)	29 386 382,58	100,61	27 396 915,03	100,62	1 989 467	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 188 025,46	99,93	27 328 585,36	100,37	1 859 430	
RÉSULTAT NET	198 357,12	0,68	68 319,67	0,25	130 038	190,34
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	31 920,64	0,11	38 419,80	0,14	-6 499	16,91
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018 dont le total est de 5 387 733,08 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 198 357,12 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	N/A
Agencements, aménagements des terrains	N/A
Constructions	N/A
Agencement des constructions	de 10 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 02 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 05 à 05 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, au crédit du compte 649 100. Il a été déduit fiscalement pour ne pas imposer le crédit d'impôt.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement : 18 %
- et de reconstitution de leur fonds de roulement : 82 %

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Engagement de fin de carrière :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les droits des salariés ont été calculés suivant la méthode dite "rétrospective des unités de crédits projetées" en tenant compte :

- d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans
- d'un taux d'actualisation de 1,37%
- d'un taux de charges patronales pour les non cadres de 35% et pour les cadres de 40%
- d'un taux de revalorisation des salaires de 1,5%

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières au 31 janvier 2018 s'élève à 78 544,27 euros.

Informations complémentaires :

Depuis l'exercice ouvert le 1er février 2017, notre société est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale formé des sociétés SODIRIB EXPANSION et SODIRIB.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	21 016		
Autres immobilisations incorporelles	133 856		1 490
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	75 000		17 120
Install. techniques, matériel, outillages industriels	1 386 489		317 467
Autres install., agencements, aménagements	151 282		37 285
Matériel de transport	500		6 540
Matériel de bureau, informatique, mobilier	81 145		19 768
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			2 079
Avances et acomptes			
TOTAL	1 694 416		400 257
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	313 529		65 291
Prêts et autres immobilisations financières	266 250		
TOTAL	579 779		65 291
TOTAL GENERAL	2 429 067		467 038

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			21 016	
Autres immobilisations incorporelles			135 346	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			92 120	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			1 703 958	
Autres install., agencements, aménagements			188 567	
Matériel de transport			7 040	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			100 911	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2 079	
Avances et acomptes				
TOTAL			2 094 673	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		30 029	348 791	
Prêts et autres immobilisations financières			266 250	
TOTAL		30 029	615 041	
TOTAL GENERAL		30 029	2 866 076	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	21 016			21 016
Autres immobilisations incorporelles	33 856	952		34 808
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	16 339	7 072		23 412
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 085 412	121 470		1 206 882
Installations, agencements divers	110 171	17 915		128 086
Matériel de transport	500	1 156		1 656
Matériel de bureau, informatique, mobilier	73 878	5 236		79 114
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 286 300	152 850		1 439 149
TOTAL GENERAL	1 341 172	153 801		1 494 973

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	952				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	7 072				
Install. tech., matériel, outill. industriels	121 470				
Installations, agencements divers	17 915				
Matériel de transport	1 156				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 236				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	152 850				
TOTAL GENERAL	153 801				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	40 451	43 394	40 551	43 294
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	40 451	43 394	40 551	43 294
TOTAL GENERAL	40 451	43 394	40 551	43 294
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		43 394	40 551	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	266 250		266 250
Clients douteux ou litigieux	48 489	48 489	
Autres créances clients	71 085	71 085	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	10 675	10 675	
- T.V.A.	260 723	260 723	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	8 813	8 813	
Groupe et associés	124 727	124 727	
Débiteurs divers	665 491	665 491	
Charges constatées d'avance	239 475	239 475	
TOTAL GENERAL	1 695 729	1 429 479	266 250
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	588 017	588 017		
- plus d'un an	610 063	133 624	291 731	184 708
Emprunts et dettes financières	1 400	1 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 327 641	2 327 641		
Personnel et comptes rattachés	255 387	255 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	339 441	339 441		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	47 906	47 906		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 820	16 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 991	33 991		
Groupe et associés	714 799	714 799		
Autres dettes	55 534	55 534		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 990 999	4 514 559	291 731	184 708
Emprunts souscrits en cours d'exercice	354 149			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 717			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. a un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rap. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	266 250		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	684 827		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 624		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	124 727		
Charges financières	10 472		

8.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce ATAC	10 000			10 000
Fonds de commerce WELDOM	90 000			90 000

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 604
Autres créances	461 017
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	466 621

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Emprunts et dettes financières divers	29 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	623 770
Dettes fiscales et sociales	492 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 146 559

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	229 078	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	229 078	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 800	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 800	10.00

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	119 207	16 950	136 157
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	44 822	11 029	55 851
- Dotations de l'exercice	7 245	14 109	21 354
TOTAL	67 140	-8 187	58 952
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	48 766	11 934	60 699
- Exercice	26 917	4 448	31 365
TOTAL	75 683	16 381	92 064
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	24 688	1 483	26 170
- à plus d'un an et cinq au plus	25 297		25 297
- à plus de cinq ans			
TOTAL	49 985	1 483	51 467
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus	128	170	298
- à plus d'un an et cinq au plus	1 064		1 064
- à plus de cinq ans			
TOTAL	1 192	170	1 362
Montant pris en charge dans l'exercice	27 947	3 974	31 921

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Engagement en matière de crédit bail mobilier	51 467
Engagements en matière de pensions	78 544
Autres engagements donnés :	
Garantie emprunt ARKEA 300 K\200 nantissement du fonds de commerce	300 000
Garantie emprunt BCME 750 K\200 nantissement du fonds de commerce	750 000
TOTAL	1 180 011
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 050 000
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
En garantie de deux emprunts BCME d'un montant de 750 K\200 :	
- Cautions solidaire de la SAS SODIDIER EXPLOITATION à hauteur de	750 000
En garantie d'un emprunt EDEL d'un montant de 500 K\200 :	
- caution solidaire de la SAS SODIDIER EXPLOITATION à hauteur de	500 000
- caution solidaire de M. BERTHOLON à hauteur de	100 000
En garantie du crédit en compte courant d'un montant de 500 K\200 :	
- caution solidaire de la SAS SODIDIER EXPLOITATION à hauteur de	300 000
TOTAL	1 650 000
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	100 000

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts		Montant
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées :		
Autres :		
TOTAL		
Allègements de la dette future d'impôts		Montant
ALLEGEMENTS		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :		
Taxe surface commerciale		8 485
Contribution Effort construction		8 813
Contribution Organic		1 487
Autres :		
TOTAL		18 785
Nature des différences temporaires		Montant
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long-terme		
Commentaires:		

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	11 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	11 000

Commentaires:

10.5 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	79	
Ouvriers		
TOTAL	91	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/01/2018 12 mois	31/01/2017 12 mois	31/01/2016 12 mois	31/01/2015 12 mois	31/01/2014 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000
b) Nombre d'actions émises	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	29 208 784	27 226 725	27 173 875	29 618 351	27 608 988
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	353 571	201 475	299 482	368 831	389 346
c) Impôt sur les bénéfices	-1 430	-4 633	-4 842	-1 200	-4 235
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	355 001	206 108	304 324	370 031	393 581
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	198 357	68 320	160 204	201 320	209 756
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	93	54	80	97	104
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	52	18	42	53	55
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	91	91	89	90	87
b) Montant de la masse salariale	1 889 800	1 882 582	1 854 161	1 881 935	1 722 787
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	436 247	508 263	497 977	574 895	502 559

Observations complémentaires